

Les éoliennes de Lozère, au mépris de paysages uniques

17 décembre 2011 / Michel Cogoluègnes



« L'éolien industriel en Margeride va être le coup de grâce, l'aboutissement de la banalisation définitive de notre beau pays. C'est un véritable choix de société que nous devons faire maintenant, et non nous le laisser imposer par des promoteurs avec la complicité du lourd silence des politiques. »

Lorsque les éoliennes de la Boulène et du Can de la Roche sont apparues, j'ai pensé que c'était merveilleux, la ville de Mende serait alimentée par une énergie propre, et participerait ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

Puis j'ai appris que cette électricité n'alimentait pas Mende, mais « *l'équivalent d'une ville comme Mende* », et j'ai commencé à me poser des questions.

Aussi lorsque un vendredi de septembre 2008 j'ai reçu un questionnaire de la communauté de communes de Rieutort, « *à remplir et à remettre au plus tard mardi* », surpris et perplexe par cette précipitation, voici quelle fut ma réponse : « *Dans le questionnaire vous nous demandez de « citer les lieux qui vous paraissent les plus remarquables du territoire ». Que vous posiez cette question confirme donc une nuisance visuelle certaine due à l'implantation d'éoliennes. L'ensemble de notre territoire étant magnifique et reconnu comme tel par les gens de l'extérieur, en conséquence je ne vois pas l'utilité de remplir l'ensemble du questionnaire.* »

Les éoliennes sont-elles écologiques ?

La consommation d'électricité a triplé en France entre 1973 et 2008 et le chauffage représente à lui seul actuellement 30% de cette consommation (sous la poussée d'EDF afin de vendre l'excédent électronucléaire). Les aérogénérateurs fonctionnent avec un vent de 10 à 15 km/h jusqu'à 90 km/h. Au-delà, ils sont arrêtés parce que trop dangereux.

En 2009 le parc éolien français a fourni 7,8 TWh (terawattheures) à partir de 4.400 Mw de puissance installée. Sur 8.760 heures que compte une année, cela revient à 20% de sa puissance maximale. On appelle ce chiffre le facteur de capacité. Il ne veut rien dire en soi si on ne le compare pas aux autres modes de production. Le nucléaire tourne à 70%, l'hydroélectrique à 50%, l'éolien offshore à 40% et le photovoltaïque seulement à 8,6% (chiffres RTE, réseau de transport d'électricité). Ces chiffres restent à peu près les mêmes au cours des ans quel que soit le nombre de machines ou de panneaux solaires. On ne peut modifier ni le vent ni le soleil.

Si l'on prend la production électrique totale du pays, les éoliennes n'en représentent que 1,6% et, si la production d'énergie renouvelable augmente de 3% par an celle de l'électricité conventionnelle augmente plus encore. Ceci pour dire qu'au train où vont les choses nous n'aurons jamais assez d'éoliennes pour seulement compenser l'augmentation de la

consommation.

Nous savons, grâce aux chiffres danois et allemands, que les émissions de CO2 dans ces pays n'ont pas diminué avec les éoliennes, parce qu'il faut des centrales thermiques pour remplacer l'absence de production les jours sans vent, centrales qui, elles, produisent du CO2. Ceci a été confirmé dans un rapport du Sénat en juillet 2007 : « *...Le caractère intermittent et difficilement prévisible des productions éoliennes nécessite de disposer de moyens de production de substitution en l'absence de vent. Or, ces moyens ne peuvent être que des centrales thermiques puisque, par définition, elles n'ont vocation à fonctionner que de manière irrégulière et uniquement en période de pointe...* ».

Après les chiffres parlons pollution proprement dite, sans parler des inconvénients sonores et visuels que nous avons vus dans le film [Agir pour le Lévézou](#).

La fabrication des éléments constitutifs des éoliennes (56% fabriqués en Chine par la main d'œuvre que l'on sait) nécessite des matériaux et des traitements nocifs : polyester, vinyle, époxy, polyuréthane sous formes diverses - peinture, résine, colle - pour protéger les mâts et les pales. Dans le but d'alléger les aimants des générateurs, les constructeurs ont recours aux métaux du groupe des terres rares (dont la Chine possède le quasi monopole, les mafias chinoises devrait-on dire). Leur extraction réclame l'emploi de puissants acides qui polluent les rivières et détruisent les rizières et les exploitations piscicoles (*Courrier International* du 23 avril 2009). Par ailleurs une éolienne de 1,4 Mw contient plus de 4 tonnes de cuivre dont les gisements du Pérou et du Chili ont déjà chassé de leurs terres des villages entiers de paysans.

Pour remplacer tous les réacteurs nucléaires il faudrait installer 100 000 éoliennes de 2MW, soit une tous les 5 km² (carré de 2,23 km de côté).

L'énergie éolienne n'a donc rien d'écologique.

Comment cela a-t-il commencé ?

Il est besoin de rappeler que le Grenelle de l'environnement avait pour but la réduction des gaz à effet de serre, et que les énergies renouvelables étaient un moyen pour y parvenir.

Or ce moyen est devenu un prétexte pour créer une industrie éolienne.

Gaz à effet de serre en France : « *Les secteurs ayant contribué à la baisse entre 2007 et 2008 sont principalement les secteurs des transports et de l'industrie. En revanche, on constate une augmentation des émissions pour le secteur résidentiel/tertiaire et l'agriculture.* »

(Source M.I.E.S).

Plan d'action de la France en matière d'efficacité énergétique de juin 2011. Par ce plan, il est intéressant de constater la volonté de l'Etat d'aller dans la bonne direction, celle des économies d'énergie, sachant que l'on pourrait aller encore au-delà, et qu'il faut rester vigilant quant à son application.

En effet suite au Décret no 2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses, même si cela est très récent, combien de mesures d'application ont été prises en Lozère ? Si l'on circule la nuit, sur les crêtes de la Margeride, du Col des Bouviers en direction de Grandrieu, on voit des églises illuminées dans une campagne déserte. Il n'y a pas encore de réelle prise de conscience de la nécessité de faire des économies d'énergie.

L'énergie en Lozère

Potentiel de production [en énergie renouvelable] : 210 MW (mégawatts) dont 175 MW hydraulique, 23 MW éolien, autres 12 MW. Consommation totale : 85 MW

Objectif 2020 : 23 % renouvelables soit 20 MW pour la Lozère , alors que nous sommes à 210 MW soit, rapporté à la consommation, 247 % !!!

Le surplus de production part vers le Nord Est et alimente principalement Le Puy en Velay, puis St- Etienne.

« La solidarité énergétique »

Doit-on créer en Lozère une filière industrielle éolienne pour être solidaire des régions PACA ou RHONES ALPES qui ne veulent pas détruire leurs paysages et leur potentiel touristique, ou doit-on être solidaire des paysans d'Amérique Latine que l'on expulse de leur village afin d'ouvrir des carrières de cuivre pour la construction de nos éoliennes destinées à assouvir notre cupidité de surconsommateur ?

(...)

« Sortir du nucléaire » ?

Le document présenté par l'UMP lors sa Convention sur le développement durable le 17

novembre invite à "*développer le nucléaire*". Quant à l'accord PS EELV il prévoit une réduction d'ici 2025 de 75% à 50%, en arrêtant progressivement 24 réacteurs, qui devront de toute façon être arrêtés en raison de leur vétusté, mais en continuant la construction de l'EPR de Flamanville !

Les politiques veulent le nucléaire, l'éolien, le photovoltaïque, et le consommateur lui, ne veut surtout rien changer à son mode de vie.

(...)

Pendant 45 ans nous nous sommes seulement gargarisés avec des slogans tels que « Lozère terre d'exception »... et tant d'autres.

Qu'en sera-t-il de la Margeride et de l'Aubrac, derniers territoires vierges et sauvages que nous envient les citadins, si nous laissons planter les 250 aérogénérateurs actuellement en projet, parc éolien qui couvrirait la totalité de cet espace.

L'éolien industriel en Margeride va être le coup de grâce, l'aboutissement de la banalisation définitive de notre beau pays.

C'est un véritable choix de société que nous devons faire maintenant, et non nous le laisser imposer par des promoteurs avec la complicité du lourd silence des politiques.

Que devons nous penser, nous simples citoyens, de voir l'Etat qui ne respecte pas ses propres lois, qui fait fi du rapport de la Cour des comptes de février 2011 ?

Que devons nous penser, nous simples citoyens, de voir l'Etat qui ne nous protège pas contre une industrie qui s'accapare notre territoire et dont les promoteurs vivront sous des soleils plus radieux ?

Que devons nous penser, nous simples citoyens, de voir la grande majorité de nos élus locaux manipulés, passifs ou collaborateurs ?

Nous n'accepterons pas l'implantation d'une seule éolienne supplémentaire en Lozère, et « le coup de gueule » du Président de la Fédération départementale des chasseurs qui rejoint notre position nous conforte dans notre détermination.

Maintenant que la zone propice est en voie d'être supprimée, nous devons continuer ce combat pour obtenir la classification de la totalité de la Lozère en enjeux très fort, ce qui nous libérera définitivement de la menace éolienne.



Source : Courriel à *Reporterre*.

Michel Cogoluègues est porte-parole des Robins des Bois de la Margeride.

Contact lesrobins(at)viveole.com

Photo : Plateau du Roy, en Lozère, JP Sallers ; Source de la Truyère à La Villedieu, Lozère ; Jean François Salles.

Lire aussi : *L'éolien est-il écologique ?*

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-eoliennes-de-Lozere-au-mepris>